

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} avril 2021

INVESTISSEMENTS D'AVENIR : ANNONCE DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « ETABLISSEMENT DE SERVICES »

Dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des Territoires annoncent la liste des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Établissement de Services ». Doté d'une enveloppe de subvention de 6 millions d'euros, cet appel vise à soutenir la structuration, à titre expérimental et en collaboration avec les collectivités territoriales concernées, d'établissements de proximité offrant un bouquet de services liés à l'éducation, à la jeunesse et à la formation, au plus près des publics et au cœur des territoires.

L'appel à manifestation d'intérêt « Etablissement de Services » a pour ambition de structurer et rendre accessibles à tous les bénéficiaires potentiels - les jeunes et leurs familles ainsi que les personnels – un nombre important de services nationaux et territoriaux, dans les locaux d'établissements secondaires publics. Ils permettront d'**améliorer la lutte contre les inégalités d'accès aux droits tout en renforçant la présence de services aux publics**, présence complémentaire aux solutions numériques dont le développement a été accéléré et rendu incontournable par la crise sanitaire. Cet appel s'inscrit d'ailleurs dans le cadre plus large de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du PIA 3, dotée de 232 millions d'euros. Cette action comporte plusieurs volets consacrés notamment aux dispositifs et solutions numériques d'orientation vers les études supérieures, à la création de campus connectés, permettant à tout apprenant de poursuivre une formation du supérieur à distance, ou encore au soutien des Campus des métiers et des qualifications.

L'enjeu de cet AMI « Etablissement de Services » est de développer l'action publique territoriale en matière d'éducation, de jeunesse et de formation. Ces tiers-lieux de services, ouverts et mis en place avec les collectivités territoriales, seront le vecteur d'une démarche orientée « usagers » et d'une collaboration renforcée avec les acteurs du terrain. Ils s'adresseront à l'ensemble des membres de la communauté éducative : les enseignants, les élèves et leur famille ainsi que les jeunes et proposeront une offre intégrée, conçue pour répondre au mieux à leurs besoins et aux enjeux locaux (gestion des ressources humaines de proximité, accompagnement dans l'orientation des élèves, ou dans certaines démarches administratives par exemple).

Les 20 dossiers déposés à cet appel à manifestation d'intérêt ont été examinés par un comité de sélection, composé d'experts sur les thématiques de l'éducation nationale, de l'orientation des jeunes, du développement territorial et des tiers-lieux. Ce jury a délibéré sous la présidence de Marie-Danièle Campion, ancienne rectrice d'académie et sous la vice-présidence d'Éric Fardet, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Son rapport sera mis en ligne prochainement et sera consultable sur la plateforme <https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/>

Le jury a désigné :

- **Un lauréat, bénéficiant d'une subvention** lui permettant d'ouvrir son établissement de services dès la rentrée 2021 : **l'établissement de services au lycée Condorcet à Schoeneck au sein de l'agglomération de Forbach, située dans le département de la Moselle.**
- **15 lauréats bénéficiant d'un accompagnement et de crédits d'ingénierie pour enrichir leur dossier, dans la perspective d'une nouvelle candidature. Une seconde phase de l'appel à manifestation d'intérêt est en effet prévue, la date limite des candidatures étant fixée au 7 juin 2021. Elle permettra de sélectionner**

plusieurs autres établissements de services dont l'ouverture interviendra au cours de l'année 2021-2022.

Il est à souligner qu'un candidat qui n'a pas déposé de candidature dans la première phase ou dont la candidature n'a pas été retenue pour bénéficier de crédits d'ingénierie pour enrichir son dossier peut néanmoins déposer un dossier pour le 7 juin prochain.

Focus sur le premier établissement de services de France

A proximité de trois quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le lycée polyvalent Condorcet, à Schoeneck (Moselle) accueillera le premier établissement de services de France. Centré sur l'inclusion numérique et l'accès aux droits des usagers par les outils numériques, il offrira également un accès privilégié à la culture dans un contexte transfrontalier.

Concrètement, l'établissement permettra de faciliter les démarches administratives des familles via des temps dédiés, de sensibiliser les jeunes au bon usage d'internet, mais aussi à mettre en œuvre des formations en vue d'une certification au numérique telle que PIX.

Des ateliers de coparentalité seront organisés avec les familles et les élèves, notamment pour les aider dans l'orientation professionnelle avec une ouverture vers de nouveaux métiers. Des programmes de sensibilisation des jeunes et des demandeurs d'emploi à l'entrepreneuriat seront prévus.

Cette dynamique au plus près territoire s'appuie sur des partenariats avec les collectivités territoriales, les associations sociales et solidaires, ainsi qu'avec le monde de la recherche.

A moyen terme, une programmation culturelle en lien avec le projet de Micro-Folies, par l'installation d'un musée numérique, permettra d'accéder aux collections des grands musées nationaux ainsi qu'aux éléments patrimoniaux du territoire.

Pour participer à la **seconde phase de sélection**, consulter le cahier des charges, télécharger le dossier de candidature et le déposer :

<https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/>

La date de remise de candidatures des dossiers complets dans le cadre de cette seconde phase de sélection a été décalée au lundi 7 juin 2021 à midi.

Présentation du projet lauréat du processus « court » - Dossier complet

Nom du projet	Porteur	Département	Description du projet
Etablissement de services au lycée Condorcet Schoeneck	Académie de Nancy-Metz	Moselle	Proposer avec les partenaires locaux du bassin de Forbach une offre de services répondant aux besoins du territoire afin de réduire les inégalités en intégrant les populations les plus défavorisées.

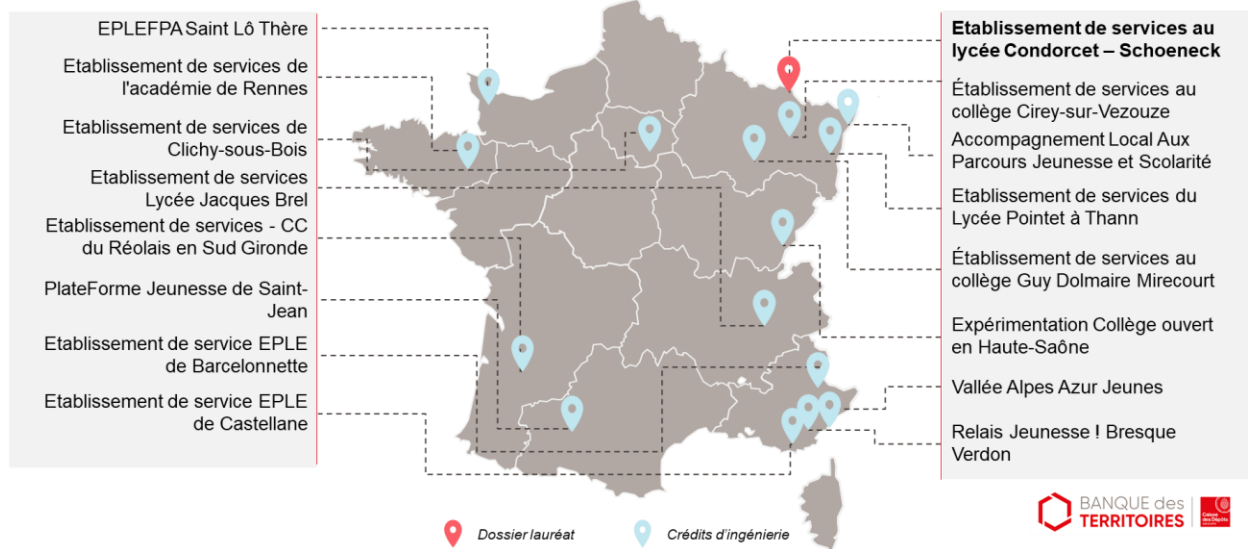
Présentation des 15 projets lauréats du processus « en deux phases » - Dossiers légers

Nom du projet	Porteur	Département	Description du projet
Etablissement de services du Réolais en Sud Gironde	Communauté de Communes du Réolais en		Offrir des espaces collaboratifs à une riche palette d'acteurs variés résidant sur les CDC

	Sud Gironde	Gironde	du Réolais en Sud Gironde, Rurales de l'Entre-Deux-Mers, le Département de la Gironde et la région Nouvelle Aquitaine.
Expérimentation Collège ouvert	Conseil départemental de la Haute-Saône	Haute-Saône	Développer une démarche proactive des organisations scolaires rurales et ouvrir les établissements (collèges) sur leur environnement direct en mutualisant leur utilisation avec les forces vives du département.
Vallées Alpes Azur Jeunes	Académie de Nice	Alpes-Maritimes	Développer un projet d'établissement de services adossé au collège Auguste Blanqui de Puget-Théniers. Il trouve la raison d'être dans la caractérisation de son territoire rural, et montagneux ainsi que dans la volonté des acteurs locaux de fédérer les initiatives pour donner du sens aux actions à destination de la jeunesse et des familles.
Relais Jeunesse ! Bresque Verdon	Académie de Nice	Var	Développer un projet d'établissement de services « Relais Jeunesse ! Bresque Verdon » implanté au collège Henri Nans d'Aups. Il trouve la raison de sa création dans la caractérisation de son territoire rural, montagneux, éloigné d'une grande ville et dans la volonté des acteurs locaux de fédérer les initiatives pour donner du sens aux actions à destination de la jeunesse et des familles.
Etablissement de services du Lycée Pointet à Thann	Académie de Strasbourg	Haut-Rhin	Mettre en place une permanence qui reçoive les personnes en décrochage ou en difficulté afin d'analyser leurs besoins et de proposer des solutions grâce aux nombreux partenaires.
ALAPAJEs Accompagnement Local Aux Parcours Jeunesse et Scolarité	Académie de Strasbourg	Bas-Rhin	Proposer de réduire les inégalités territoriales dans le domaine de la formation et de la scolarité en mettant à disposition différents services intervenant dans le champ de la réussite scolaire au sens large et dans l'accompagnement de la jeunesse.
Pôle d'innovation numérique EPLEFPA Saint Lô Thère	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Normandie	La Manche	Développer un établissement de services ancré dans son territoire qui participe à son animation notamment en facilitant l'accès aux technologies
Etablissement de service EPLE de Castellane	Académie d'Aix-Marseille	Alpes-de-Haute-Provence	Créer un établissement de service (EDS) dans un établissement scolaire situé au cœur d'un territoire rural et de montagne et renforcer la dynamique des acteurs locaux.
Etablissement de service EPLE de Barcelonnette	Académie d'Aix-Marseille	Alpes-de-Haute-Provence	Créer un établissement de service (EDS) dans un établissement scolaire situé au cœur d'un territoire rural et de montagne et renforcer la dynamique des acteurs locaux.
Etablissement de service du lycée des métiers Rosa Parks, Rostrenen	Académie de Rennes	Côtes-d'Armor	Bâtir un nouvel espace qui structure, au sein d'un établissement public d'enseignement, une offre intégrée de services relative à l'éducation, à la formation et à l'orientation, en collaboration avec les collectivités locales, les services de l'Etat et le monde associatif.
Etablissement de services de Clichy-sous-Bois	Commune de Clichy-sous-Bois	Seine-Saint-Denis	Créer un établissement de services, envisagé comme une continuité d'innovation avec la possibilité d'acquérir une culture et des compétences dans les outils de fabrication et usages numériques
Établissement de service au collège Guy Dolmaire Mirecourt	Académie de Nancy-Metz	Vosges	Soutenir l'engagement citoyen des jeunes et des populations défavorisées sur un territoire rural et faciliter leur insertion professionnelle, afin de réduire les inégalités socioéconomiques.
Établissement de service au collège Cirey sur Vezouze	Académie de Nancy-Metz	Meurthe-et-Moselle	Soutenir une dynamique de réussite des jeunes et de la population du bassin de vie de Cirey sur Vezouze, territoire rural, et faciliter leur insertion professionnelle, afin de réduire les inégalités socio-économiques.

Établissement de service Lycée Jacques Brel de Vénissieux	Académie de Lyon	Rhône	Proposer une offre de services publics de proximité (Vénissieux, Saint-Fons, Feyzin) au service de la jeunesse, des familles et des personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports avec de nombreux partenaires associatifs
PlateForme Jeunesse de Saint-Jean	Commune de Saint-Jean	Midi-Pyrénées	Développer une des composantes du projet global « Plateforme Jeunesse 11-25 ans ». Il s'agit d'une action directe sur temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Lauréats – Etablissements de services – Phase 1



Contacts presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

presse@education.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

marion.dosreissilva@pm.gouv.fr

Banque des Territoires

01 58 50 31 36

Marie-Caroline.Card@caissedesdepots.fr

À propos du Programme d'investissements d'avenir

Piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, et engagé depuis 10 ans, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi  [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Depuis 2010, la Banque des Territoires est un des opérateurs majeurs du Programme d'Investissements d'Avenir mettant ses expertises aux services des grands enjeux nationaux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés. www.banquedesterritoires.fr  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)